

LES OPÉRATEURS LOCAUX : NOUVEAUX SERVICES, NOUVEAUX MÉTIERS

Françoise SIRE

Directrice

PROM'HAIES

Maison de la Forêt / 79190 MONTALEMBERT

Tél: 05 49 07 64 02 / Fax: 05 49 27 21 99

www.promhaies.net

Prom'Haies est une association régionale, créée en Poitou-Charentes en 1989.

- Son projet : Initier une dynamique en faveur de la haie et de l'arbre hors-forêt en Poitou-Charentes.

- Ses objectifs :

1) Assurer l'assistance technique pour la plantation, l'entretien et la gestion des haies et des arbres hors forêt

2) Sensibiliser, promouvoir la haie et l'arbre dans les paysages ruraux,

Favoriser la diffusion de l'information

3) Développer méthodologies et outils innovants concernant l'arbre dans le paysage, les utiliser dans le débat régional

4) Expérimenter pour produire des références techniques régionales, diffuser les résultats

5) Renforcer le réseau régional et extra-régional des acteurs de la haie et de l'arbre hors-forêt

6) Améliorer l'efficacité de nos démarches participatives auprès des habitants, en partenariat avec les collectivités

Pourquoi cette intervention ?

À partir des années 80, les conséquences de la disparition des haies et des arbres champêtres, ont mobilisé sur plusieurs fronts. Les organismes de recherche universitaires, agronomiques, et forestiers menaient des travaux de recherche... et dans plusieurs endroits de France, des structures, des services se sont développés pour agir, voire militer en faveur de la haie et de l'arbre hors forêt.

Lors de la préparation de ces rencontres, avec Arbre et Paysage 32, nous avons souhaité, à côté des interventions scientifiques et techniques, prendre un moment pour faire le point sur ce que sont "les opérateurs locaux" qui œuvrent pour la haie et l'arbre champêtre, qui sont-ils ? Quelles sont leurs activités ? Comment ils envisagent l'avenir ?

Les premières "nouvelles plantations de haie" ont maintenant plus de 30 ans. Nous ne sommes plus dans le "planter pour planter", les pratiques évoluent très rapidement. Le concept du Développement Durable nous concerne.

Avec Arbre et Paysage 32, nous avons pensé que le préalable à tout "groupement national haies et arbres champêtres" était d'identifier ses acteurs, dans leur diversité et leurs points communs, et de les faire se connaître entre eux.

Tout d'abord, qu'entend-on par "acteur (ou opérateur local) de la haie et de l'arbre champêtres" ? Voici la première définition retenue pour cette présentation : *Structure ou service d'un organisme apportant de l'assistance technique aux porteurs de projets de plantation et de gestion de haie et d'arbre champêtres, et dont c'est la mission principale. La mission n'est pas strictement commerciale : sensibilisation et information sont aussi assurées.*

Méthodologie de l'enquête

Tout d'abord, nous n'avons pas trouvé de répertoire tout bouclé de l'ensemble de ces acteurs.

Arbre et Paysage 32 a dressé une première liste, elle a servi de base à cette présentation.

Prom'Haies a bâti un questionnaire, l'a testé auprès de quelques partenaires régionaux. Puis il a été adressé à toutes les structures de cette première liste, début septembre. Compte-tenu de la brièveté des délais, du fait que la liste évoluait et se complétait au fur et à mesure des contacts, en voici aujourd'hui une restitution intermédiaire.

La liste est trop petite pour de la statistique pure. Nous allons plutôt à ce stade dégager des tendances.

Bien sûr, tous nos remerciements vont aux acteurs qui ont bien voulu participer à cette enquête. Ils nous permettent de disposer du premier inventaire renseigné des "acteurs de la haie et de l'arbre champêtres" en France.

Résultats de l'enquête

Les résultats sont présentés ici au fil du questionnaire.

1) QUI SONT LES ACTEURS LOCAUX DE LA HAIE ET DE L'ARBRE CHAMPÊTRE ?

- La première liste a repéré une trentaine d'acteurs.

- La plantation organisée de haie et d'arbre champêtres, c'est une activité récente, il n'y a pas de "corps constitué" comme pour la forêt, l'agriculture...

- C'est une activité très territorialisée, le plus souvent départementalisée, l'aménagement de l'espace rural est du ressort des départements depuis la Loi de décentralisation de 1980. De nombreux dispositifs agricoles concernés (M.A.E., C.T.E., C.A.D....) disposent de règlements départementaux. Chacun travaille sur son territoire, la faiblesse des échanges extra-territoriaux entre acteurs est flagrante.

- On peut distinguer 3 types d'opérateurs :

Un tiers sont des services de collectivités ou de structures issues de collectivités : Conseil Général, CAUE, PNR

Un tiers sont des services d'organismes agricoles ou forestiers : Chambre d'Agriculture, CRPF

Un tiers sont associatifs : associations locales dont la majorité a une envergure départementale, CPIE

Nous retiendrons donc la territorialisation des acteurs, leur diversité structurelle et l'importance du fait associatif.

Nous avons aussi eu des contacts et des échanges avec des structures dont l'objet est la sensibilisation, l'information, l'expérimentation, la vulgarisation en faveur de la haie et de l'arbre champêtre, et non l'assistance à la plantation.

Nous avons l'intention de compléter cet inventaire.

2) DEMARRAGE DE L'ACTIVITE SUR LES TERRITOIRES

A ce stade de l'enquête, le premier démarrage date de 1978. Il y a un pic de création d'associations ou de démarrage de l'activité dans des organismes et collectivités, au milieu des années 90. Puis plus rien de nouveau après 2001.

Il serait intéressant de voir le lien entre les périodes de remembrement des territoires et le démarrage de l'activité.

3) TERRITOIRES COUVERTS PAR LES ACTEURS

Globalement, un croissant sur l'ouest de la France, ceci du nord au sud. Il faudra comparer cette répartition avec les cartes de paysage, les terroirs agricoles, les taux de boisement, la ruralité des territoires....

4) LES ACTIVITÉS DES ACTEURS

Les activités principales des acteurs se déclinent en 3 champs.

En gras, les activités les plus prépondérantes.

ASSISTANCE TECHNIQUE	INFORMATION	RECHERCHE, PROSPECTION
Assistance technique à la plantation et au suivi de plantation	Sensibilisation, Information générale	Valorisation économique
Organisation de commandes groupées de plants et de fournitures	Valorisation du territoire	Expérimentation technique
Assistance à la gestion et à l'entretien de l'existant	formation	Développement durable Approches participatives
Élaboration de plan de gestion		

- Les activités qui concernent la plantation devancent celles concernant la prise en compte de l'existant ancien.

- La mission d'information est particulièrement mise en avant dans les activités des associations, et ceci auprès de publics variés.

- Il faut noter la large part faite à la recherche et à la prospection que ce soit en matière d'expérimentation technique ou de valorisation de la haie et de l'arbre champêtres (on y retrouve les piliers du Développement Durable, social, économique, environnemental).

5) LES MOTIVATIONS DU PLANTEUR SELON LES ACTEURS, LEUR ÉVOLUTION

IL Y A QUELQUES ANNÉES	AUJOURD'HUI
Paysage Cadre de vie	Paysage Cadre de vie
Rôle brise-vent Intérêts agronomiques	Rôle brise-vent Intérêts agronomiques
<i>Érosion des sols</i>	Biodiversité
<i>Qualité de l'eau</i>	Qualité de l'eau
<i>biodiversité</i>	Érosion des sols

Dans cette enquête, ce classement a été établi par les acteurs de la haie et de l'arbre champêtres. Il est à moduler selon la date de démarrage de l'activité, c'est pourquoi la colonne "il y a quelques années" montre le ressenti des acteurs dont l'activité a démarré il y a plus de 6 ans.

Les 2 motivations majeures d' " il y a quelques années" sont toujours celles d' "aujourd'hui" : Paysage et cadre de vue, rôle brise-vent et intérêts agronomiques.

Si "il y a quelques années", les autres motivations étaient citées moins expressément, il faut retenir l'érosion des sols, la biodiversité (avec l'activité chasse) et la qualité de l'eau.

"Aujourd'hui", ces motivations secondaires sont plus clairement exprimées, on constate l'émergence certaine de la prise en compte de la biodiversité, de l' eau, de la préservation des sols, et plus récemment l'intérêt en faveur du bois énergie.

La production de bois d'œuvre, inscrite dans les premiers argumentaires en faveur de la plantation de haie est toujours resté très secondaire.

Les 2 motivations majeures sont toujours très présentes, mais on constate la diversification et la montée en puissance d'autres motivations.

6) L' ARGUMENTAIRE EN FAVEUR DE LA HAIE ET DE L'ARBRE CHAMPÊTRES UTILISÉ PAR LES ACTEURS, SON EVOLUTION

IL Y A QUELQUES ANNES	AUJOURD'HUI
Intérêts agronomiques de la haie	Intérêts agronomiques de la haie
Amélioration du paysage	Amélioration du paysage
<i>Biodiversité</i>	Biodiversité
<i>Production de bois d'œuvre</i>	Circulation, qualité de l'eau
	Bois énergie

Au début de leurs activités, tous les acteurs utilisaient un argumentaire basé sur les intérêts agronomiques de la haie, sa fonction brise-vent et son rôle dans la composition des paysages.

Aujourd'hui, si ces 2 arguments sont toujours très présents, ils sont largement complétés par la prise en compte de la biodiversité, les problématiques de l'eau et le bois énergie.

Réchauffement climatique et puits de carbone font leur apparition dans les argumentaires.

7) LES PRATIQUES TECHNIQUES PRÉCONISÉES PAR LES ACTEURS, LEUR ÉVOLUTION

A VOS DÉBUTS	AUJOURD'HUI
Utilisation d'espèces champêtres	Utilisation d'espèces locales
Adapter la haie au paysage	Adapter la haie au paysage et aux objectifs du planteur
	Adapter la haie aux objectifs du planteur
	Utiliser des paillages biodégradables
	Utiliser des plants d'origine génétique locale

- Au début, les acteurs se sont tous référés au principe de l'utilisation d'espèces champêtres, largement vulgarisés, comme l'était aussi le paillage avec du film plastique. Les acteurs étaient-ils plutôt dans l'application d'une technique que dans l'écoute du planteur et l'observation du territoire ?

- Aujourd'hui, écouter le planteur pour connaître ses objectifs et ce qu'il attend de sa plantation ; insérer la plantation dans le paysage local, sont les 2 approches qui semblent prépondérantes.

- Aujourd'hui, l'utilisation de paillages biodégradables est une priorité pour les acteurs. L'utilisation d'espèces locales, voire d'espèces d'origine génétique locale fait son chemin. Les techniques évoluent vers une haie "écologique".

8) LES DISPOSITIFS D'AIDES A LA PLANTATION UTILISÉS PAR LES ACTEURS

- Ces dispositifs sont essentiellement territoriaux et locaux : département, région, collectivité locale..., avec une grande diversité de règlements administratifs, techniques et financiers.

- Les aides émanant du niveau national seraient pour l'essentiel, issues des dispositifs agricoles de type MAE, CAD, CTE.

- Europe : à ce jour, peu directement engagée.

9) LES POINTS FORTS ET LES POINTS FAIBLES QUE SE RECONNAISSENT LES ACTEURS

POINTS FORTS	POINTS FAIBLES
Compétences	Faiblesse de la communication
Ancrage territorial Proximité avec le public	Absence de reconnaissance des politiques
Adaptabilité Souplesse Réactivité	Manque de moyens
Motivation Engagement	Isolement
	Dépendance des financements Difficulté à se projeter dans la durée

10) COMMENT LES ACTEURS VOIENT L'AVENIR DE LEURS ACTIVITÉS

DÉVELOPPEMENT Besoin grandissant en particulier par l'entrée environnementale
STAGNATION Si les politiques et réglementations n'évoluent pas plus en faveur de la haie et de l'arbre champêtre Ne savent pas, se posent des questions. Inquiétude sur la pérennité des moyens de fonctionnement et la prise en compte de l'animation, en particulier pour les acteurs associatifs
RÉGRESSION À cause d'une réduction des moyens pressentie, en particulier pour les acteurs associatifs

Globalement le secteur est optimiste sur le développement de la plantation et de la prise en compte de la haie et de l'arbre champêtre.

Le secteur associatif plus particulièrement s'inquiète du devenir des moyens accordés à l'animation dans les différents dispositifs. Ces dispositifs sont aussi territorialisés et l'on constate une grande méconnaissance de ce qui se passe à ce sujet chez les voisins.

POUR CONCLURE ... ET POUR CONTINUER

Voici un petit florilège de choses entendues lors des échanges que nous avons eu avec les acteurs de la haie et de l'arbre champêtres lors de notre enquête.

- Disposer d'un label de qualité pour les plantations respectant un cahier des charges
- Est-ce que l'on partage des définitions, des approches ?
- A plusieurs, on peut plus facilement être écouté, être force de proposition
- Ca serait bien de savoir comment ça se passe sur d'autres territoires
- Il faut valoriser la particularité de la démarche associative, elle est issue du terrain
- On n'a pas le temps de suivre les recherches scientifiques, et comment on peut les faire passer sur le terrain ?
- Comment valoriser, faire reconnaître l'essentielle mission d'information ?
- Pourrait-on mutualiser des savoirs techniques ?
- Elle est comment votre fiche plantation ?
- Vous avez des statistiques ?
- Qu'est-ce qui nous rapproche le plus, l'appartenance à un territoire ou des valeurs communes à 500 km de distance ?
- Et au niveau européen, ça se passe comment ?.....